

**DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À LA DEMANDE D'ADMISSION
PROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ORTHOPHONIE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

DATES LIMITES

Date limite pour une demande d'admission : 1^{er} février
Date limite pour la transmission des documents : 2 février

Veillez nous faire parvenir votre lettre de motivation et votre curriculum vitae le plus tôt possible, par la poste ou via le dépôt de documents. Le sceau de la poste fait foi de la date d'envoi.

SÉLECTION ET ÉVALUATION DES DOSSIERS

Trois éléments servent à l'évaluation des dossiers déposés. Dans un premier temps, la lettre de motivation et le curriculum vitae du candidat seront évalués. La majorité des points alloués portera sur le dossier académique (75 %). Il est d'ailleurs fortement conseillé de ne pas négliger la lettre de motivation d'au plus (d'un maximum) deux pages et le curriculum vitae détaillée d'au plus (d'un maximum de) trois pages qui comptent respectivement pour 10 % et 15 % de l'évaluation.

Dans un deuxième temps, le comité de sélection conduira des entrevues afin de sélectionner les candidats qui se verront offrir une place dans le programme. L'entrevue comptera pour 30 % de l'appréciation finale et 70 % seront accordés pour la première étape de sélection. Il est à noter que seuls les candidats retenus pour passer une entrevue seront contactés par courriel.

PRÉCISIONS SUR LES DOCUMENTS DEMANDÉS

- Le **relevé de notes officiel** pour tout étudiant provenant d'une autre université. Veuillez privilégier la transmission du relevé de notes électronique par votre université à l'UQTR.
- Une copie de vos résultats au **test de français SEL-B** de la Télugu.
- Lettre** expliquant brièvement les raisons qui vous motivent à vouloir entreprendre des études à la maîtrise en orthophonie à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Consignes : Deux pages maximum, rédigées à simple interligne ou à interligne et demie, avec une police de caractère 12.

- Curriculum vitae** faisant état, s'il y a lieu, de l'expérience en intervention auprès des personnes à risque ou présentant des difficultés de communication. Décrivez dans ce CV toutes vos expériences de travail, de stages ou de bénévolat, et plus spécifiquement celles en lien avec l'intervention auprès des personnes à risque ou présentant des difficultés de communication. S'il y a lieu, faites également ressortir vos expériences à titre d'assistant de recherche. Indiquez la durée de ces expériences.

Consignes : Trois pages maximum, rédigées à simple interligne ou à interligne et demie, avec police de caractère 12. Veuillez indiquer votre adresse courriel et votre numéro de téléphone.

- Compléter le tableau des préalables**